

Compte-rendu du Comité Départemental d'Action Sociale des Bouches du Rhône du 03/04/2017

Ce Comité Départemental d'Action Sociale (CDAS) s'est réuni à la DRFIP, rue Borde, à Marseille.
Pour mémoire, le CDAS des Bouches du Rhône est composé des représentants du personnel des différentes directions du ministère.

Dans les Bouches du Rhône, 5 sièges sont dévolus à la CGT, 3 à Solidaires et 1 à la CFDT.

En préambule, les élus Solidaires aux Finances ont lu la déclaration liminaire ci-jointe dans laquelle nous dénonçons une fois de plus la baisse des crédits et nous interrogeons le président sur le remplacement de Mme Raggi qui occupait jusqu'à maintenant un poste d'assistante de délégation et qui est passée déléguée de l'action sociale en 2017 (elle reste dans le même service mais remplace M. Kotlicki).

Le président nous répond qu'il n'a pour l'heure reçu aucune réponse du secrétariat général du ministère mais que Mme Raggi n'occupait qu'un demi poste et qu'il n'est pas sûr qu'elle pourra être remplacée. L'intéressée fait savoir que le service pourra fonctionner sans le renfort d'un nouveau collègue. Les moues dubitatives de certains des ses assistants semblent contredire ces propos.

Solidaires restera extrêmement vigilant sur le remplacement de cette collègue et suivra le dossier de près.

Plusieurs sujets étaient inscrits à l'ordre du jour de la réunion :

Le bilan des Crédits d'Actions Locales 2016

Les principaux postes de dépenses en 2016 ont été les suivants:

- Les séjours proposés aux enfants dans le cadre des vacances scolaires.

Pour les vacances de printemps et de la Toussaint, le centre aéré de Bouc Bel Air « La Pignata » a accueilli respectivement 31 et 27 enfants d'agents du ministère. Par ailleurs, 33 enfants ont pu se rendre à Paris et 19 à Berlin au cours des vacances de la Toussaint. Le choix des enfants retenus s'est fait sur la base du quotient familial.

- L'organisation de l'arbre de Noël 2016 a coûté 49 340 euros (cirque Médrano à Marseille, sachets de friandises et cadeaux pour les enfants de moins de 14 ans). La prestation a été bien moins coûteuse que les années précédentes et le spectacle de meilleure qualité, pour le bonheur des enfants ... mais aussi de leurs parents. Côté cadeaux offerts aux enfants, 106 livres ont été commandés par les parents en remplacement des abonnements qui étaient trop coûteux.

- Dans le cadre de l'amitié finances, un cadeau est offert chaque année aux personnes isolées (principalement en congé longue maladie). Ces collègues sont recensés par le CDAS à partir des informations communiquées par les différents services GRH.

- Des consultations juridiques gratuites sont également mises à la disposition de tous les agents du ministère. Une fois par mois, un avocat et un notaire se déplacent à la délégation des services sociaux du ministère en vue de prodiguer leurs conseils aux collègues préalablement inscrits. Les dates des consultations sont communiquées sur le site intranet du ministère et il convient d'appeler M. Savignoni au 04.96.20.67.27 pour obtenir un rendez-vous. Précision est faite qu'il ne s'agit pas d'une étude de dossier mais de conseils juridiques généraux.

- Un autre poste de dépense a été constitué par l'organisation d'une journée destinée aux retraités du ministère (repas + location d'une salle + spectacle + loto). En 2016, cette journée a eu lieu en janvier au Florida Palace à Marseille. 690 personnes y ont participé.

- du **matériel** a été acheté à destination des **coins repas** des bureaux et brigades du département (cafetières, micro ondes, etc pour les locaux sociaux).
 - logements sociaux : le président souligne qu'en 2016, davantage de logements sociaux du ministère ont pu être attribués dans les Bouches du Rhône.
- En 2016, les recettes ont été de 120 691 euros et les dépenses se sont élevées à 120 670 euros.

Crédits d'Actions Locales 2017: les perspectives

Les crédits seront une nouvelle fois en baisse en 2017. Cette diminution a obligé les services de l'action sociale à revoir certaines prestations.

L'arbre de Noël 2017 sera à nouveau organisé sous le chapiteau du cirque Medrano au pont de Vivaux à Marseille. Le spectacle durera 1h30. Cette année, s'ils le souhaitent, les parents pourront prendre en photo leur enfant avec le père Noël. En 2016, le succès du cirque a été total. Il y a eu tellement d'inscriptions que les services sociaux ont dû commander des places supplémentaires. Tous les participants ont été ravis du spectacle.

Pour **les coins repas**, 6315 euros seront dépensés en 2017 contre 6500 en 2016. Les services douaniers retenus sont les suivants : BSN de Port de Bouc, BSE de Marignane, BSE Sud et Nord, bureau de Port Saint Louis, bureau d'Allar, bureau de Marignane, BSI d'Aix, BCMM, division de Marseille Fos, BSIME, SNDJ, PEC BSI de Port Saint Louis, de Port de Bouc et échelon DOD. Liste détaillée sur simple demande à l'adresse solidaires-mediterranee@douane.finances.gouv.fr

Une conférence de santé publique sera organisée fin 2017 sur le thème de la discrimination sexuelle au travail. Elle sera animée par un intervenant de l'association Comin G. Cette conférence de santé publique s'est déroulée à Bercy par le passé et a rencontré un franc succès. Les collègues sont intéressés pour eux mêmes, parfois, mais aussi d'autres fois pour leurs enfants. La médecin de prévention des BDR a plusieurs fois constaté des faits de discriminations sexuelles en particulier à destination des collègues en tenue. Par ailleurs, au cours de la première quinzaine de juin, des ateliers test audition et vision se tiendront à Aix et à Marseille à destination de tous les collègues. Organisés par la MGEFI, ils leur permettront de tester leur vue et leur ouïe.

Les séjours enfants : Pour les vacances de printemps et de la Toussaint, 26 enfants (6 inscrits à Aix et 20 à Marseille) partiront dans différents lieux ludiques de la région avec un retour chaque soir au domicile (Magic Park Land, Zoo de la Barben, etc). Par ailleurs, 30 enfants iront à Paris et 30 à Londres au cours des vacances de la Toussaint. Le choix des enfants retenus se fera sur la base du quotient familial.

La journée des retraités sera reconduite et **une sortie familles** (avec ou sans enfant) sera proposée à Uzès et au pont du Gard au mois de juin 2017. Coût pour les participants : 20 euros par enfant et 30 par adulte. Le revenu fiscal de référence sera utilisé pour sélectionner les collègues retenus si le nombre de demandes excède le nombre de places.

L'action sociale départementale et les crèches

C'est à la demande exprès de Solidaires que ce point a été inscrit à l'ordre du jour.

Pour mémoire, il existe à Marseille des places à la crèche Lieutaud et à la crèche Poussy (8° arrondissement). Rien n'est proposé à Aix depuis des années. En effet, si pendant un temps il était possible pour les collègues aixois de bénéficier de places en crèches à Aix, les besoins s'étant taris à une certaine époque, les réservations de berceaux par le ministère avaient été annulées.

Pour information, réserver un berceau en crèche coûte entre 6000 et 10000 euros par an et par berceau au ministère, les conventions sont triennales. Que les agents utilisent ou non ces places, les coûts sont fixes.

Notez qu'il n'y a qu'une commission d'attribution par an : en avril.

Solidaires a demandé que de nouveaux berceaux soient réservés dès septembre dans les crèches aixoises. En effet, à la douane d'Aix, de nombreux jeunes collègues sont en besoin de places en crèches car ils ont des enfants en bas âge ou à naître.

A la demande de Solidaires, la délégation de l'action sociale des Bouches du Rhône a adressé un

questionnaire à tous les agents du ministère en poste à Aix en Provence pour lister leurs besoins. Si d'après le CDAS, 24 agents étaient concernés par ce questionnaire en raison de leur composition familiale (enfants de moins de 3 ans ou à naître), seuls 6 ont répondu (pour 7 enfants). Face à ce constat, la délégation a fait savoir qu'elle n'était pas favorable à la réservation de berceaux à Aix. Solidaires est alors immédiatement monté au créneau, dénonçant l'inégalité de traitement dont font l'objet les collègues aixois et a ainsi pu obtenir du président la réservation de deux berceaux dans les crèches aixoises dès septembre 2017. NB : cette réservation est soumise à l'approbation du secrétariat général du ministère.

Nous suivrons le dossier de très près. N'hésitez pas à nous contacter et à appeler la délégation des services sociaux pour faire valoir vos droits !

La restauration des agents des douanes en poste à Schuman (Marseille):

Ce point a été inscrit à l'ordre du jour à la demande de Solidaires.

Les 190 agents en poste à la DRGC, à la DI et à la DR de Marseille sont concernés.

Rappel : au 31/12/2013, les contrats passés avec deux prestataires privés de restauration collective ont été résiliés unilatéralement par ces dernières. Depuis, un accord a été trouvé avec la cantine de l'Évêché. Ce restaurant administratif ne satisfait pas tous les collègues. Nombre d'entre eux n'apprécient pas les repas qui y sont servis.

Le 5 janvier 2017, une délégation Solidaires Douanes a testé incognito le restaurant de l'Évêché. Le constat fut sans appel : indigne d'un restaurant administratif. Nous avons alors écrit au président du CDAS qui a répondu en envoyant une équipe composée de membres de la délégation des services sociaux et de représentants élus du personnel tester la qualité des repas. L'exercice a eu lieu le 7 mars dernier. Peut être parce qu'ils sont arrivés plus tôt que nous le 5 janvier, ou, qui sait, peut-être que le gérant avait été prévenu au préalable, les testeurs n'ont pas été aussi catégoriques que la première équipe pourtant rompue à l'épreuve des cantines plus ou moins bonnes et, par le passé, aux restos U.

Pour l'heure, malgré notre intervention remontée, le président du CDAS ne bougera pas sur ce point. Tout au plus, promet-il de faire pratiquer d'autres tests in situ plus tard dans l'année. Nous invitons les collègues mécontents à se rapprocher de nous en nous écrivant à l'adresse solidaires-mediterranee@douane.finances.gouv.fr.

Prochaine réunion du CDAS : automne 2017.

Solidaires Douanes était représenté par Stéphanie CHAUSSADAS

En 2017, j'adhère à Solidaires !

Bulletin d'adhésion à Solidaires Douanes
à retourner au 93 Bis Rue de Montreuil, boîte 56, 75 011 PARIS

Nom, Prénom :

Date de naissance :

Résidence administrative et service :

Grade :

Courriel :

A,

Le,

Signature

Des questions? Des remarques? Une adresse : solidaires-mediterranee@douane.finances.gouv.fr



DECLARATION LIMINAIRE

CDAS des Bouches du Rhône du 3 avril 2017

Monsieur le Président,

La volonté claire de ce gouvernement est de supprimer l'action sociale spécifique de notre ministère et de fondre le budget de l'action sociale des Finances dans celui de la fonction publique d'Etat. Le Secrétariat général ne défend pas les fonctionnaires du ministère des Finances : dans ces conditions, nous risquons de perdre les avantages âprement acquis lors des événements de 1989. La situation est désormais très préoccupante.

Pour la troisième année consécutive, le crédit d'actions locales alloué à notre département diminue. Ainsi les crédits d'actions locales sont passés de 127.044 € en 2015 à 114.657 € en 2017, il devient ainsi de plus en plus difficile de maintenir les actions nécessaires ou en développer de nouvelles.

En conséquence, Solidaires Finances remercie les recherches effectuées par la Délégation pour proposer de nouvelles pistes d'économie à service rendu identique.

Par ailleurs, depuis 2014, date de son intégration dans le budget local, les dépenses des coins-repas deviennent une source d'arbitrages sans fin et ubuesque afin de contenir le budget alloué. Nous n'avons aucun moyen de contrôle quant à la légitimité des demandes ce qui crée des inégalités. Solidaires s'étonne du manque de documents préparatoires et dénonce l'arrivée tardive de la présentation de la circulaire du service social (le 30 mars pour le CDAS du 3 avril). Nous vous rappelons que les documents doivent être transmis 15 jours avant la tenue de la réunion. Dans le futur, si le délai n'est pas respecté, nous demanderons le retrait du sujet liés aux documents transmis en retard.

La mise en place de la carte Apetiz pose problème sur de nombreux sites. Des difficultés de connexion sont recensées. De nombreux restaurateurs ne souhaitent pas utiliser cette carte en raison des coûts de gestion trop importants, d'autres n'ont pas encore fait le nécessaire. En l'état, cette carte ne répond ni à son objectif, ni aux besoins des agents. Nous vous rappelons l'engagement de la société ayant remporté le marché du maintien de service rendu. Pour Solidaires il est plus qu'urgent de faire remonter les difficultés rencontrées par les agents et d'y apporter des solutions.

Solidaires n'a toujours pas eu de réponse sur la formation effective des représentants du personnel en CDAS. Comme Anne, Solidaires attend et ne voit rien venir ! Nous vous rappelons que la formation des membres du CDAS était prévue dans la note d'orientation de l'année 2015 rédigée le 18 décembre 2014. Il serait opportun de relancer le Secrétariat Général pour connaître les dates retenues pour l'année 2017. **C'est désormais une exigence !**

Solidaires formule ses vœux de réussite à la nouvelle déléguée et s'interroge sur les dates



de recrutement d'un nouvel assistant de délégation pour la remplacer. Les moyens financiers, humains, l'organisation ministérielle départementale et de proximité doivent être renforcés et pérennisés et ne pas souffrir de cette réorganisation

In fine, Solidaires Finances rappelle que l'action sociale a pour rôle d'offrir à tous les agents publics la possibilité de mieux vivre au quotidien leur vie professionnelle et familiale, d'accéder aux loisirs et à la culture, de contribuer à aider chaque agent à construire l'avenir de ses enfants et de permettre à chaque pensionné d'envisager sereinement leur vie de retraité. L'action sociale doit tenir compte de l'évolution des besoins de tous les agents et y répondre de mieux en mieux. Nous y veillerons encore et toujours.